

Conseil Municipal - Formation des commissions générales

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de former des commissions chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises.

Leur mode d'organisation «doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale».

Il vous est proposé :

- de fixer à 8 le nombre des commissions générales qui seront composées de 12 membres, soit 9 membres de la majorité, et 3 (2 + 1) membres des groupes UMP et MODEM. Certaines commissions sont composées de 3 membres UMP en accord et sur demande du groupe MODEM.

- de désigner les conseillers membres de ces commissions, comme suit :

Commission n° 1

Finances - Budget - Programmation - Relations Internationales - Coopération Décentralisée - Communication - TIC - Police Municipale et occupation du domaine public - Lutte contre les discriminations - Questions humanitaires - Aménagement gestion construction durable

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - Mme Fanny GERDIL
- M. Emmanuel DUMONT

Membres : - M. Nicolas BODIN
- M. Jean-Claude ROY
- Mme Annie MENETRIER
- M. Nicolas GUILLEMET
- M. Éric ALAUZET
- Mme Sylvie WANLIN
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

UMP : - Mme Martine JEANNIN
- Mme Elisabeth PEQUIGNOT
- M. Edouard SASSARD

Commission n° 2

Solidarité, autonomie - Personnel municipal - Administration Générale - Animation socio-culturelle et vie des quartiers - Points publics - CUCS - Prévention - CLPS - Tranquillité publique - Jeunesse - Personnes âgées - Personnes handicapées - Lutte contre les exclusions

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - Mme Maire-Noëlle SCHOELLER
- M. Lazhar HAKKAR
- Mme Martine BULTOT
- M. Abdel GHEZALI

Membres : - M. Jean-Jacques DEMONET
- Mme Nozhat MOUNTASSIR
- Mme Solange JOLY
- Mme Béatrice RONZI
- Mme Carine MICHEL

UMP : - Mme Catherine GELIN
- M. Michel OMOURI

MODEM : - Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Commission n° 3

Environnement - Développement durable - Maîtrise de l'Énergie - Urbanisme - Prospective et stratégie - Bâtiments municipaux - Eau et assainissement - Parc automobile et logistique - Emploi - Insertion - Habitat - Logement - Programme de requalification urbaine - Agenda 21 - Plan climat

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Benoît CYPRIANI
- M. Michel LOYAT
- M. Christophe LIME
- Mme Valérie HINCELIN

Membres : - M. Frédéric ALLEMANN
- Mme Corinne TISSIER
- Mme Catherine BALLOT
- Mme Sylvie WANLIN
- M. Jean-Sébastien LEUBA

UMP : - Mme Martine JEANNIN
- Mme Elisabeth PEQUIGNOT

MODEM : - M. Philippe GONON

Commission n° 4

Education - Petite enfance - Famille - Sports - Espaces et équipements sportifs - Animations sportives - Sport et handicap - Enseignement supérieur - Recherche - Formation professionnelle - Vie étudiante

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) :
- Mme Françoise FELLMANN
- M. Patrick BONTEMPS
- Mme Joëlle SCHIRRER

Membres :
- Mme Hayatte AKODAD
- Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
- M. Cyril DEVESA
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Béatrice RONZI

UMP :
- M. Edouard SASSARD
- M. Pascal BONNET

MODEM :
- Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN

Commission n° 5

Déplacements urbains - Circulation - Modes doux - Stationnement - Voirie - Espaces naturels - Espaces verts - Biodiversité - Prévention des risques urbains - Parc botanique - Propreté - Proxim'Cité

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) :
- Mme Nicole WEINMAN
- Mme Françoise PRESSE

Membres :
- M. Cyril DEVESA
- Mme Béatrice FALCINELLA
- M. Jean-Claude ROY
- M. Jean-Jacques DEMONET
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- M. Frédéric ALLEMANN
- Mme Corinne TISSIER

UMP :
- M. Jean ROSSELOT
- Mme Catherine GELIN
- Mme Françoise BRANGET

Commission n° 6

Culture - Patrimoine - Tourisme - Congrès - Citadelle - Associations culturelles - Musiques actuelles et de rues - Lecture publique - Bibliothèques et Médiathèque - Musées - Art contemporain - Fonds d'embellissement urbain

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Jean-François GIRARD

Membres : - M. Frank MONNEUR
- Mme Carine MICHEL
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- Mme Corinne TISSIER
- M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE
- Mme Hayatte AKODAD
- M. Cyril DEVESA

UMP : - M. Jean ROSSELOT
- Mme Elisabeth PEQUIGNOT
- Mme Françoise BRANGET

Commission n° 7

Commerce et Artisanat - Relations Publiques - Cultes - Formalités Administratives - Accueil du public

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Jacques MARIOT
- Mme Jacqueline PANIER

Membres : - M. Frank MONNEUR
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- Mme Sylvie WANLIN
- Mme Corinne TISSIER
- Mme Béatrice FALCINELLA
- Mme Sylvie JEANNIN
- Mme Annie MENETRIER

UMP : - M. Pascal BONNET
- Mme Françoise BRANGET

MODEM : - M. Philippe GONON

Commission n° 8**Démocratie participative - Citoyenneté - Vie associative - CBJ**

Président de droit : M. le Maire

Vice-Président(s) : - M. Didier GENDRAUD
- Mme Danièle POISSENOT

Membres : - Mme Béatrice RONZI
- Mme Béatrice FALCINELLA
- Mme Solange JOLY
- Mme Nozhat MOUNTASSIR
- M. Nicolas GUILLEMET
- M. Nicolas BODIN
- Mme Sylvie JEANNIN

UMP : - M. Michel OMOURI
- Mme Catherine GELIN
- M. Pascal BONNET

«**M. LE MAIRE** : Je vous propose de fixer à 8 le nombre des commissions générales qui seront composées de 12 membres (9 + 3), 9 de la majorité, 3 de l'opposition et de désigner les membres, 9 membres de la majorité, 2 du groupe UMP, 1 du groupe MODEM. Certaines commissions sont composées de 3 membres UMP en accord et sur demande du groupe MODEM qui a souhaité ne siéger que dans 4 commissions sur 8 et dans les 4 autres céder sa place à l'UMP. C'est un accord qui a dû être conclu entre vous.

Vous avez la liste de toutes les commissions. Je vais les lire afin que les choses soient bien claires. Vous savez que le Maire est Président de droit de toutes les commissions mais vous n'aurez pas le grand plaisir de me voir à chaque fois, je vous rassure (lecture de la liste des commissions et des membres proposés).

Je vous ai lu le rapport dans son intégralité dans le souci d'être complet et pour éviter toute discussion ultérieure. Je remercie mon Directeur de Cabinet et les Présidents des différents groupes qui se sont réunis pour trouver, entre les groupes et même à l'intérieur des groupes de la minorité, des accords, ce qui nous permet d'aller vite et je vous remercie de vous être mis d'accord entre vous».

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- décide de fixer à 8 le nombre des commissions générales et à 12 le nombre des membres de chacune d'entre elles,

- et procède aux désignations proposées.

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.